

Dr Valérie KRIVOSIC

Ophthalmologiste

Praticien Hospitalier

Praticien conventionné : Secteur 2, Honoraires libres

CONSULTATION PRIVEE Le Jeudi de 13H30 à 16H30

	<u>Fourchette des honoraires Pratiqués</u>	<u>Base de remboursement</u> Assurance Maladie
Bilan rétine (BZQK001+BGQP007+CS)	160 €	91,96 €
Consultation Spécialisée (APC)	100 €	55 €
IVT (BGLB001)	250 €	83,60 €
Laser rétine périphérique-PPR (BGNP004)	210 €	119,78 €
Laser rétine macula (BGNP001)	250 €	146,30 €
Laser YAG capsulotomie (BFPP001)	150 €	83,60 €
Laser Iridotomie (BEPP002)	150 €	83,60 €

Votre médecin détermine librement ses honoraires. Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie.

Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure.

Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une Association de Gestion Agréée. Paiement par chèque accepté